

Burundi : 19.530 cas de violences sexuelles faites aux femmes en 2013

@rib News, 13/06/2014 - Source Xinhua Au total, 19.530 cas de violences sexuelles faites aux filles et aux jeunes femmes ont été enregistrés au Burundi en 2013, a révélé vendredi la présidente du Collectif des Associations et Organisations Féminines du Burundi (CAFOB), Mme Anatolie Ndayishimiye. Les provinces du nord de Kirundo et de Kanyanza battent le record dans ces violences, respectivement avec 5.763 cas et 2.409 cas, a déclaré Mme Ndayishimiye, en marge d'un atelier organisé par le CAFOB dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Lutte contre les violences faites aux filles et jeunes femmes (PLUVIF) dans la région des Grands Lacs (Burundi, Rwanda et RDC).

"Vous voyez que c'est alarmant. Nous, nous voulons qu'il n'y ait plus au Burundi des violences faites aux femmes et aux enfants, parce que ce sont des piliers du développement pour le Burundi d'aujourd'hui et de demain", a-t-elle commenté. A la question de savoir les causes majeures de la concentration de ces violences sexuelles dans les deux provinces nordiques burundaises, Mme Ndayishimiye a souligné que la plupart de ces violences revêtent tant un caractère psychologique ou alors une dimension socio-économique avec en toile de fond une liaison avec des actes de concubinage et de consommation abusive de l'alcool. "Le drame ici est qu'au sein des ménages burundais, certains hommes sont intoxiqués par leurs loisirs et deviennent des irresponsables en laissant ainsi leurs familles respectives. Souvent, cette délinquance masculine est accompagnée des actes de traumatisme dirigés contre leurs épouses. C'est dans ce contexte qu'on aura assisté que dans la plupart des provinces, des hommes garnis d'un solide portefeuille durant les périodes de moisson pour les cultures de rente comme le café, le thé ou le coton, s'adonnent souvent à des mauvaises pratiques consistant à chasser du toit conjugal la première femme en vue d'épouser une deuxième, voire même une troisième", a fait remarquer Mme Ndayishimiye. Elle a témoigné également que dans la province de Kirundo, les antennes du CAFOB ont rapporté qu'un homme s'est accaparé 14 femmes pour manifester son orgueil en ce qui concerne sa capacité financière pour capter une grande majorité des femmes résidant dans cette province. Les violences sexuelles au Burundi, a-t-elle renchéri, revêtent aussi une dimension physique à travers des hommes qui passent à tabac leurs épouses. Elles prennent aussi la couleur de viols contre des jeunes filles dont certaines en sont victimes depuis le très bas âge de deux ans jusqu'à l'âge de 17 ans, a-t-elle ajouté. "Il est même arrivé de faire face à un cas de viol d'une fille de moins de deux ans. Car on a découvert un cas d'un homme de 25 ans qui a violé un enfant d'une année et demi. Ceci est très grave, car on peut arriver croire que de tels gens ne sont plus normaux et qu'ils deviennent plutôt des malades mentaux", a-t-elle martelé. En dépit de ce sombre tableau ainsi brossé, Mme Ndayishimiye a relevé quelques avancées au Burundi conformément à l'esprit de la Déclaration de Kampala et du protocole de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL) sur la prévention et la répression des violences faites aux filles et aux jeunes femmes dans la région des Grands Lacs. Elle a salué la déclaration du chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza pour avoir déclaré "la tolérance zéro" contre les "Violences sexuelles Basées sur le Genre (VSBG)". Cela signifie, a-t-elle commenté, l'existence d'une forte volonté politique au plus haut sommet de l'exécutif burundais en ce qui concerne la guerre engagée contre les VSBG. La vulgarisation des comités de lutte contre les VSBG dans les écoles secondaires comme c'est le cas en province de Bubanza (ouest) est à encourager, a-t-elle signalé en ajoutant que les décideurs de bonne intention se trouvent aussi au ministère burundais en charge du Genre à travers l'ouverture des Centres de Développement Familial (CDF) sur le territoire national avec comme cahier de charges l'accueil et l'orientation des victimes des VSBG pour bénéficier des soins appropriés. Mme Ndayishimiye a salué aussi les actions menées sur le front contre les VSBG dans le cadre régional à travers une structure d'accompagnement "Concertation des Collectifs des Associations Féminines des Grands Lacs (COCAFEM/GL)" couvrant le Burundi, le Rwanda et la RDC. Toutefois, a-t-il noté, l'impunité dont bénéficie la plupart des auteurs des VSBG reste le gros défi à relever. "En cas d'une femme ou d'une fille victime d'un viol, son bourreau est appréhendé durant quelques jours, mais est aussitôt relâché en invoquant le manque de preuves. Pour nous, ça c'est très grave", a-t-elle insisté. L'ultime solution, a-t-elle proposé, serait que les pays de la région des Grands Lacs se dotent des lois spécifiques avec des sanctions exemplaires contre les auteurs des VSBG. Un tel dispositif législatif, a-t-elle ajouté, aurait aussi le mérite de jouer un rôle dissuasif pour décourager les VSBG dans cette région des Grands Lacs où le viol aura été longtemps se d'arme de guerre.